

- Le gouvernement du Canada favorise l'instauration de la règle de droit au Rwanda et le rétablissement du système judiciaire du pays. Il appuie aussi le Tribunal international des Nations Unies pour le Rwanda qui enquêtera sur les crimes contre l'humanité commis dans ce pays et qui traduira les coupables en justice. M<sup>me</sup> Stewart a annoncé, le 25 mai dernier, une contribution d'un million de dollars au Tribunal.

### **Maintien de la paix**

- Le Canada a participé aux deux missions de maintien de la paix organisées par les Nations Unies dans la région : la mission d'observation des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda (MONUOR) et puis la Mission des Nations Unies au Rwanda (MINUAR), dont les effectifs sont plus importants.
- Le Canada a fourni des officiers supérieurs pour commander les forces de la MINUAR, le tout premier étant le major-général Roméo Dallaire. Le major-général Guy Tousignant a assumé cette fonction le 20 août 1994.
- Au cours de l'année dernière, le Canada a fourni à la MINUAR :
  - une équipe de 20 spécialistes et le matériel nécessaire pour rétablir les vols internationaux à l'aéroport de Kigali;
  - une unité de transmissions militaire comptant 350 personnes;
  - une logistique de 80 soldats;
  - une unité de soutien de 40 personnes pour le quartier général de la MINUAR.
- Depuis juillet 1995, un groupe de soutien de 100 personnes (incluant du personnel du quartier général) fait partie d'une mission mixte affectée auprès de la MINUAR.
- Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé le mandat de la MINUAR jusqu'au 8 décembre 1995.

### **Aide humanitaire et aide au développement**

- Les contributions de l'ACDI au titre de l'aide humanitaire d'urgence à la région ont totalisé plus de 37 millions de dollars en 1994-1995. Ce montant a été transmis à des organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes, à la Croix-Rouge ainsi qu'à des organismes des Nations Unies, dont le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial.
- Les premiers efforts humanitaires ont été concentrés sur les réfugiés à l'extérieur du Rwanda; ils sont maintenant davantage axés sur les programmes exécutés à l'intérieur du pays. L'ACDI a fourni une aide à la reconstruction du Rwanda en versant 4,5 millions de dollars au titre du paiement des arrérages de sa dette envers les institutions financières internationales, un autre montant de 5 millions en vue de rétablir les systèmes d'eau et d'électricité à Kigali, et enfin un montant de 500 000 dollars pour de petits projets de développement communautaire.
- L'ACDI a également alloué un montant de 500 000 dollars pour des projets favorisant le respect des droits humains et le développement de la démocratie, ainsi qu'un montant de 500 000 dollars au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour les enfants de la rue et les adolescents non accompagnés. De plus, l'ACDI a versé une contribution de 100 000 dollars au Centre des droits de l'homme des Nations Unies.